

De : [Ministre](#)
À : [MSSS - Secrétariat administratif](#)
Objet : TR: 20230920_Aides_auditives.pdf
Date : 4 juin 2024 16:01:12
Pièces jointes : [REDACTED]

De : [REDACTED]
Envoyé : 4 juin 2024 15:23
À : Ministre <ministre@msss.gouv.qc.ca>; MSSS - Ministre Responsable
<ministre.responsable@msss.gouv.qc.ca>; Ministre responsable des Aînés
<ministre.aines@msss.gouv.qc.ca>
Objet : 20230920_Aides_auditives.pdf

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Monsieur le Ministre Christian Dubé

Suite à de nombreuses démarches concernant l'inéquité et l'isolement provoqué chez les personnes âgées en lien avec le Règlement sur les aides auditives et les services assurés, stipulant qu'une personne retraitée (personne âgée) a droit au remboursement d'une seule prothèse auditive alors qu'une personne en emploi avec revenus a droit aux remboursements des deux prothèses auditives. Comme vous le notiez dans la lettre ci-jointe, des propositions étaient attendues à l'hiver 2024, lesquelles devaient être soumises pour décisions aux autorités ministérielles pour mettre en branle le processus de modification réglementaire.

Je me permets donc de vérifier où en sont rendues ces discussions et si une décision a été rendue en lien avec ce dossier

Veuillez agréer Monsieur le Ministre Dubé l'expression de mes sentiments les meilleurs

[REDACTED]

Envoyé de mon iPad

De : [MSSS - Ministre Responsable](#)
À : [MSSS - Secrétariat administratif](#)
Objet : TR: 20230920_Aides_auditives.pdf
Date : 4 juin 2024 16:38:58
Pièces jointes : [REDACTED]

+courriels ministre et ministre aînés

De : [REDACTED]
Envoyé : 4 juin 2024 15:23
À : Ministre <ministre@msss.gouv.qc.ca>; MSSS - Ministre Responsable
<ministre.responsable@msss.gouv.qc.ca>; Ministre responsable des Aînés
<ministre.aines@msss.gouv.qc.ca>
Objet : 20230920_Aides_auditives.pdf

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Monsieur le Ministre Christian Dubé

Suite à de nombreuses démarches concernant l'inéquité et l'isolement provoqué chez les personnes âgées en lien avec le Règlement sur les aides auditives et les services assurés, stipulant qu'une personne retraitée (personne âgée) a droit au remboursement d'une seule prothèse auditive alors qu'une personne en emploi avec revenus a droit aux remboursements des deux prothèses auditives. Comme vous le notiez dans la lettre ci-jointe, des propositions étaient attendues à l'hiver 2024, lesquelles devaient être soumises pour décisions aux autorités ministérielles pour mettre en branle le processus de modification réglementaire.

Je me permets donc de vérifier où en sont rendues ces discussions et si une décision a été rendue en lien avec ce dossier

Veuillez agréer Monsieur le Ministre Dubé l'expression de mes sentiments les meilleurs

[REDACTED]

Envoyé de mon iPad

De : [Ministre responsable des Aînés](#)
À : [MSSS - Secrétariat administratif](#)
Objet : TR: 20230920_Aides_auditives.pdf
Date : 4 juin 2024 16:25:04
Pièces jointes : [REDACTED]

De : [REDACTED]

Envoyé : 4 juin 2024 15:23

À : Ministre <ministre@msss.gouv.qc.ca>; MSSS - Ministre Responsable
<ministre.responsable@ssss.gouv.qc.ca>; Ministre responsable des Aînés
<ministre.aines@msss.gouv.qc.ca>

Objet : 20230920_Aides_auditives.pdf

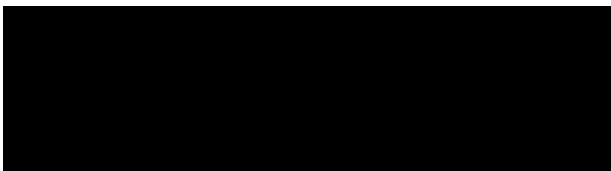
Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Monsieur le Ministre Christian Dubé

Suite à de nombreuses démarches concernant l'inéquité et l'isolement provoqué chez les personnes âgées en lien avec le Règlement sur les aides auditives et les services assurés, stipulant qu'une personne retraitée (personne âgée) a droit au remboursement d'une seule prothèse auditive alors qu'une personne en emploi avec revenus a droit aux remboursements des deux prothèses auditives. Comme vous le notiez dans la lettre ci-jointe, des propositions étaient attendues à l'hiver 2024, lesquelles devaient être soumises pour décisions aux autorités ministérielles pour mettre en branle le processus de modification réglementaire.

Je me permets donc de vérifier où en sont rendues ces discussions et si une décision a été rendue en lien avec ce dossier.

Veuillez agréer Monsieur le Ministre Dubé l'expression de mes sentiments les meilleurs



Envoyé de mon iPad